

Belgium-Brussels: Telecommunications services

OJ S 214/2021 04/11/2021

Contract notice**Services****Legal Basis:**

Directive 2014/24/EU

Section I: Contracting authority

I.1. Name and addresses

Official name: Direction Générale Centre de Crise

National registration number: 0308.356.862_22487

Postal address: Rue Ducale 53

Town: BRUXELLES

NUTS code: BE100 Arr. de Bruxelles-Capitale/Arr. Brussel-Hoofdstad

Postal code: 1000

Country: Belgium

Contact person: Koen De Budt

E-mail: koen.debudt@nccn.fgov.be**Internet address(es):**Main address: www.be-alert.beAddress of the buyer profile: <https://enot.publicprocurement.be/enot-war/preViewNotice.do?noticeId=427739>**I.3. Communication**The procurement documents are available for unrestricted and full direct access, free of charge, at: <https://enot.publicprocurement.be/enot-war/preViewNotice.do?noticeId=427739>

Additional information can be obtained from the abovementioned address

Tenders or requests to participate must be submitted electronically via: <https://eten.publicprocurement.be/etendering/viewWorkspacesBasedOnExtUrl.do?wsName=ADCC-+IBZ%2FNCCN%2FAL%2F2022%2FBE-ALERT%2F001-F02>**I.4. Type of the contracting authority**

Ministry or any other national or federal authority, including their regional or local subdivisions

I.5. Main activity

Public order and safety

Section II: Object

II.1. Scope of the procurement**II.1.1. Title**

PROCÉDURE CONCURRENTIELLE AVEC NÉGOCIATION POUR UN SYSTÈME D'ALERTE ET D'INFORMATION A LA POPULATION (SAIP)

Reference number: ADCC- IBZ/NCCN/AL/2022/BE-ALERT/001-F02_0

II.1.2. Main CPV code

64200000 Telecommunications services

II.1.3. Type of contract

Services

II.1.4. Short description

Le présent marché porte sur la mise à disposition des autorités fédérales belges en charge de la gestion de crise, d'un Système d'Alerte et d'Information à la Population (SAIP), à la fois efficient, performant, intégré et évolutif. Ce projet est dénommé au sein du SPF Intérieur, sous le vocable « BE-ALERT ». Par l'utilisation de plusieurs canaux de communication combinés, le système BE-ALERT permettra aux Bourgmestres, Gouverneurs et Ministre de l'Intérieur d'avertir de manière sûre, rapide et efficace la population directement concernée par une situation d'urgence.

II.1.5. Estimated total value

II.1.6. Information about lots

This contract is divided into lots: no

II.2. Description

II.2.2. Additional CPV code(s)

48000000 Software package and information systems, 72000000 IT services: consulting, software development, Internet and support

II.2.3. Place of performance

NUTS code: BE Belgique / België

II.2.4. Description of the procurement

Le présent marché porte sur la mise à disposition des autorités fédérales belges en charge de la gestion de crise, d'un Système d'Alerte et d'Information à la Population (SAIP), à la fois efficient, performant, intégré et évolutif. Ce projet est dénommé au sein du SPF Intérieur, sous le vocable « BE-ALERT ».

Par l'utilisation de plusieurs canaux de communication combinés, le système BE-ALERT permettra aux Bourgmestres, Gouverneurs et Ministre de l'Intérieur d'avertir de manière sûre, rapide et efficace la population directement concernée par une situation d'urgence.

La mise en place de cette solution sera justifiée par chaque circonstance dans le cadre de l'arrêté royal du 22 mai 2019 relatif à la planification d'urgence et la gestion de situations d'urgence à l'échelon communal et provincial et au rôle des bourgmestres et des gouverneurs de province en cas d'événements et de situations de crise nécessitant une coordination ou une gestion à l'échelon national. Les autorités pourront toutefois diffuser d'autres types de messages (messages d'intérêt général) selon les conditions décrites dans le présent cahier spécial des charges.

Une centrale de marchés est constituée, le pouvoir organisateur jouant le rôle de pilote pour différentes autorités partenaires non-pilotes, tels que :

- les autres administrations fédérales et services de l'Etat ;
- les administrations dépendant d'autres niveaux que le niveau fédéral ;
- la Chambre et le Sénat, la Cour des Comptes ;
- la Cour Constitutionnelle, le Conseil d'Etat ;
- les corps spéciaux de l'Etat ;
- le service de police intégré, structuré à deux niveaux ;
- les personnes morales de droit public fédérales.

Par « personne de droit public fédérale » au sens du présent texte, on entend toute personne morale créée pour satisfaire spécifiquement des besoins d'intérêt général ayant un caractère essentiellement autre qu'industriel ou commercial dont:

- soit l'activité est financée majoritairement par l'Etat fédéral ou d'autres personnes morales de droit public fédérales ;
- soit la gestion est soumise à un contrôle par ces derniers ;
- soit l'organe d'administration, de direction ou de surveillance est composé de membres dont plus de la moitié sont désignés par l'Etat fédéral ou d'autres personnes morales de droit public fédérales.

La procédure choisie est celle de la procédure concurrentielle avec négociation. Le Centre de Crise National fonctionne comme pouvoir adjudicateur dirigeant de la centrale d'achat pour les différents pouvoirs non dirigeants précités.

La solution devra offrir de manière transparente et entièrement intégrée une application de gestion d'alertes et la connectivité avec les différents canaux de communication liée à cette application. La solution doit fournir à ses utilisateurs un accès sécurisé par l'utilisation d'un ordinateur non dédié, équipé d'un navigateur et d'une connexion internet.

Le mode de mise à disposition est du type «Software-as-a-Service (S-a-a-S)», garanti par un contrat de services. Le client peut bénéficier de services applicatifs modulables à ses besoins sans se soucier du détail technique fonctionnel.

Il s'agit d'un marché à bordereau de prix (arrêté royal du 18 avril 2017, art. 2,4°).

Toutes les options présentées dans l'offre du soumissionnaire devront être assorties d'une proposition de prix y afférant. Ces options obligatoires sont reprises dans la partie IV.

Inventaire.

Les options obligatoires (prestations supplémentaires) prévues dans le présent cahier spécial des charges seront présentées par le soumissionnaire, sous peine d'irrégularité de son offre. Ces options obligatoires entrent en ligne de compte pour l'évaluation comparative des offres. Le pouvoir adjudicateur se réserve le droit de ne pas commander ces options.

Lorsqu'un service demandé en option obligatoire est prévu d'origine sur le service standard, le soumissionnaire le mentionnera explicitement dans son offre. Si le pouvoir adjudicateur décide de ne pas commander cette option, cela ne pourra pas occasionner un surcoût.

L'offre peut être déclarée irrégulière si l'identification de(s) option(s) obligatoire(s) n'est pas conforme à celle décrite aux options reprises dans le tableau d'inventaire qui figure dans la partie IV. Inventaire.

Pour la passation du marché public, le pouvoir adjudicateur choisira la procédure concurrentielle avec négociation.

Ce marché comporte un seul lot afin de garantir une collaboration efficace entre les différentes fonctionnalités dans leur ensemble qui soit la plus optimale et efficiente possible, d'apporter la meilleure fourniture possible d'un service « end#to#end » qualitatif et d'assurer l'uniformité entre les différents niveaux d'utilisateurs et types d'utilisation.

II.2.5. Award criteria

Price is not the only award criterion and all criteria are stated only in the procurement documents

II.2.6. Estimated value

II.2.7. Duration of the contract, framework agreement or dynamic purchasing system

Duration in months: 72

This contract is subject to renewal: no

II.2.10.

Information about variants

Variants will be accepted: yes

II.2.11. Information about options

Options: yes

Description of options:

data enrichment

Google Public Alerts

Extensions intégrations LB-SMS

cell broadcast

Galileo

Intégration d'autres applications IP

Extension de l'intégration de base avec le portail de sécurité

Paging

II.2.13. Information about European Union funds

The procurement is related to a project and/or programme financed by European Union funds:

no

II.2.14. Additional information

Section III: Legal, economic, financial and technical information

III.1. Conditions for participation

III.1.2. Economic and financial standing

Selection criteria as stated in the procurement documents

III.1.3. Technical and professional ability

Selection criteria as stated in the procurement documents

Section IV: Procedure

IV.1. Description

IV.1.1. Type of procedure

Competitive procedure with negotiation

IV.1.3. Information about a framework agreement or a dynamic purchasing system

The procurement involves the establishment of a framework agreement

Framework agreement with a single operator

In the case of framework agreements, provide justification for any duration exceeding 4 years:

En raison de la complexité technique du projet et de sa préparation administrative et technique, et en raison de la dépendance à l'égard d'un certain nombre de partenaires externes pour l'intégration technique des technologies d'avenir (par exemple, les fournisseurs de panneaux d'affichage électronique, les fournisseurs d'applications, les opérateurs de réseaux mobiles et le fournisseur du signal GPS Galileo), il est proposé de prolonger la durée du contrat au-delà des quatre ans prévus, à deux reprises au maximum, pour une période d'un an. En effet, il n'est pas inconcevable que le prestataire doive disposer d'équipements dont la durée d'amortissement est supérieure à quatre ans et qui devront être disponibles à tout moment pendant toute la durée de l'accord-cadre.

Ainsi, la durée maximale de l'accord serait de $4+1+1 = 6$ ans.

IV.1.5. Information about negotiation

The contracting authority reserves the right to award the contract on the basis of the initial tenders without conducting negotiations

IV.1.8. Information about the Government Procurement Agreement (GPA)

The procurement is covered by the Government Procurement Agreement: yes

IV.2. Administrative information

IV.2.2. Time limit for receipt of tenders or requests to participate

Date: 30/11/2021 Local time: 08:30

IV.2.3. Estimated date of dispatch of invitations to tender or to participate to selected candidates

IV.2.4. Languages in which tenders or requests to participate may be submitted

French, Dutch

Section VI: Complementary information

VI.1. Information about recurrence

This is a recurrent procurement: no

VI.3. Additional information

VI.4. Procedures for review

VI.4.1. Review body

Official name: Conseil d'Etat

Postal address: rue de la Science 33

Town: Bruxelles

Postal code: 1040

Country: Belgium

E-mail: info@raadvanstate.be

Internet address: <https://www.raadvst-consetat.be>

VI.4.2. Body responsible for mediation procedures

Official name: Conseil d'Etat

Postal address: rue de la Science 33

Town: Bruxelles

Postal code: 1040

Country: Belgium

E-mail: info@raadvanstate.be

Internet address: <https://www.raadvst-consetat.be>

VI.4.4. Service from which information about the review procedure may be obtained

Official name: Conseil d'Etat

Postal address: rue de la Science 33

Town: Bruxelles

Postal code: 1040

Country: Belgium

E-mail: info@raadvanstate.be

Internet address: <https://www.raadvst-consetat.be>

VI.5. Date of dispatch of this notice

30/10/2021